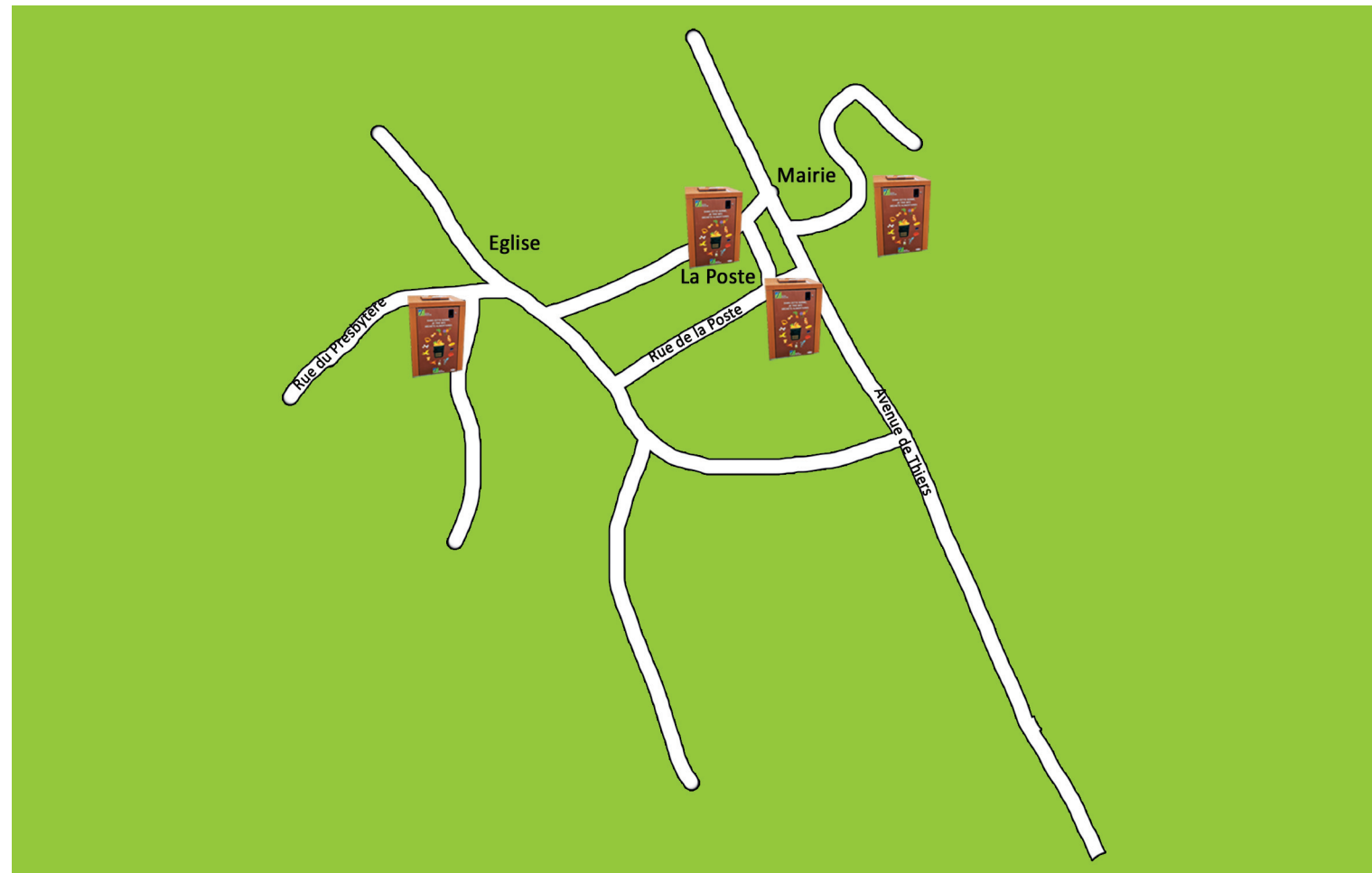


SITUATION DES BORNES DE TRI DÉCHETS ALIMENTAIRES

>> CENTRE-VILLE



Rue de la Poste

Devant l'impasse de la Liberté

Intersection rue de la Liberté et rue des Cures

Avenue de Vichy, parking derrière la Mairie

Adresses



Suivez-nous sur : www.sictomsudallier.fr

Contacts : 04 70 45 51 67 ou contact@sictom-sud-allier.fr



SICTOM
SUD-ALLIER

**NOUVEAU SERVICE DE PROXIMITÉ
À PARTIR DU 22 JUILLET**

TRI DES DÉCHETS ALIMENTAIRES

Depuis le 1^{er} janvier 2024, chaque Français doit trier et valoriser ses déchets alimentaires, il s'agit d'une obligation légale. Ainsi, le SICTOM Sud-Allier offre à chaque foyer la possibilité de trier facilement ses biodéchets grâce à l'installation de 9 bornes dédiées et la remise d'un bioseau gratuit.

COMMENT ÇA MARCHE ?

- 1 Triez vos déchets alimentaires à votre domicile grâce au bioseau remis gratuitement par le SICTOM.
- 2 Videz le contenu du bioseau, idéalement 2 fois/semaine, dans l'une des 9 bornes implantées dans la commune.
- 3 Les bornes sont collectées chaque semaine. Les déchets alimentaires sont dirigés vers un méthaniseur et permettent la production d'engrais.



ABREST



QU'EST-CE QU'ON MET DANS LES BORNES ?

Autorisés :



Les fruits et légumes (épluchures et périmés)



Les restes de repas



Les os, viandes et poissons



Les pains et céréales



Les coquilles d'œufs



Le marc de café et les sachets de thé (en papier)



Les laitages

Interdits : tout ce qui n'est pas accepté ! et en particulier...



Les coquillages et crustacés



Les huiles, cendres, litières



Les emballages, films plastique, capsules de café



Les déchets verts du jardin



ASTUCES RÉDUC'



Chaque Français jette encore, en moyenne, 7 kg de nourriture emballée par an. En ajustant les quantités lorsque vous faites les courses, en organisant vos menus et en cuisinant vos restes, vous contribuerez à la lutte contre le gaspillage alimentaire et c'est bon pour le porte-monnaie !

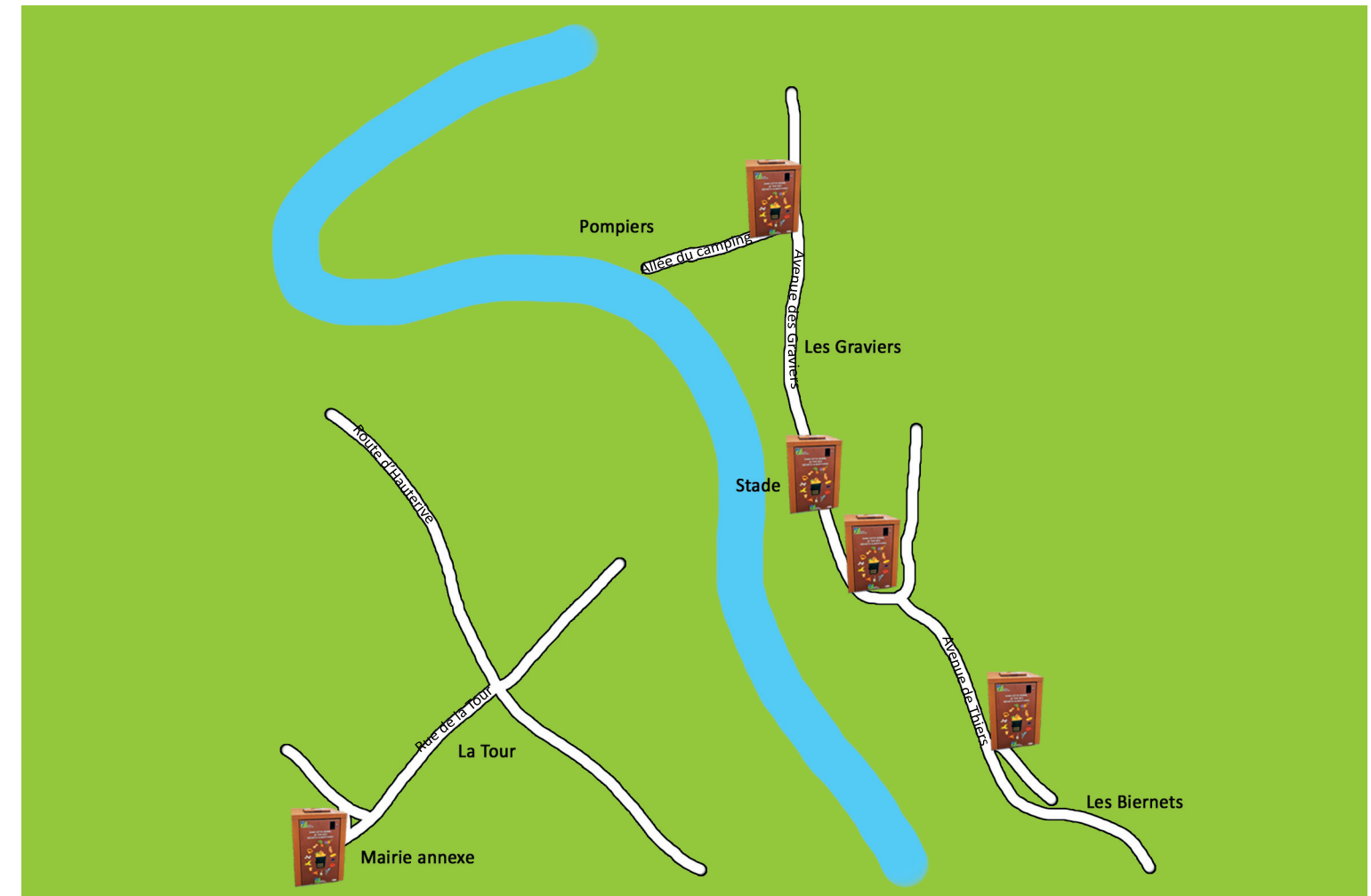
GRÂCE AU TRI ...

En triant vos déchets alimentaires, votre poubelle d'ordures ménagères sera allégée et vous devriez la sortir moins souvent. En effet, ils représentent environ 30% de nos déchets !

Les biodéchets collectés seront traités en méthanisation qui produit de l'énergie et un digestat qui est épandu dans les champs. La méthanisation contribue en outre à la réduction de nos émissions de gaz à effet de serre.



SITUATION DES BORNES DE TRI DÉCHETS ALIMENTAIRES



Adresses

- Avenue des Graviers, salle socioculturelle
- Avenue des Graviers, devant l'allée du camping
- Avenue des Graviers, devant l'entrée du stade
- Croisement avenue de Thiers et rue des Biernets
- Mairie annexe, 25 rue de la Tour

